

AKTUELL

UNIVERSITÉ

Réforme réformée

Richard Graf

Enfin, la loi sur l'organisation de l'université a été adoptée avec une large majorité - mais sans grand enthousiasme.

Martine Hansen (CSV), comme une professeure de lycée en train de rattraper des retards de programme, est passée mercredi en bulldozer sur le projet de loi de réforme de l'université. Elle n'a pas ménagé ses critiques sur la façon dont ce dossier a été traité par son homonyme Marc Hansen (DP), ministre de l'Enseignement supérieur... pour finalement apporter le soutien de son groupe politique audit projet.

S'il n'y avait pas eu la crise gouvernementale en 2013, cette réforme aurait pu être la sienne. Après le départ de François Biltgen (CSV), elle avait hérité le ressort de l'Enseignement supérieur, mais pour quelques mois seulement. Le projet de réforme de son prédécesseur - qui datait de 2011 - est finalement resté dans un tiroir.

À part le rapporteur du projet André Bauler (DP) et sa collègue libérale Simone Beissel, les intervenant-e-s se sont rejoint-e-s sur les critiques de Martine Hansen, avec une tonalité un peu moins menaçante - coalition oblige. En effet, le projet de loi 7132, tel que déposé en mai 2017, remettait en cause certaines ouvertures vers plus d'autonomie et de démocratisation que contenait le projet Biltgen.

La loi initiale de 2003 avait un caractère très « top-down » avec un conseil de gouvernance très puissant composé essentiellement de personnalités extérieures à la future université. Si cela se justifiait pour une « start-up », de laquelle on ne savait pas encore si elle allait réussir, ce n'était plus le cas quelques années plus tard. Le projet de loi Biltgen n'avait donc rien de précoce et l'idée de renforcer le rôle du conseil universitaire, composé des profs, du personnel et des étudiant-e-s travaillant tous les jours sur le site était bien mûre, même si elle n'était pas contestée.

Une crise bénéfique

Le texte qui vient d'être adopté par tous les partis représentés à la Chambre - à part Déi Lénk qui se sont abstenus - a donc fortement évolué. On pourrait penser que son dépôt tardif était dû à un important exercice de consultation auprès de tous les concerné-e-s. Mais non, la vraie discussion autour de cette loi n'a débuté

qu'après son dépôt, qui lui a été précédé par la « crise budgétaire » de l'université et la démission du recteur Rainer Klump, resté en poste pour deux ans seulement.

La première mouture du texte faisait justement abstraction des propositions de démocratisation. S'il renforçait l'autonomie de l'université, c'était surtout le conseil de gouvernance qui se voyait doté d'encore plus de pouvoir. Mais la crise avait montré qu'il fallait une plus forte participation de ceux qui travaillent au quotidien à l'université et surtout une plus grande transparence sur les processus de décision.



PHOTO : WIKIMEDIA COMMONS

Depuis, les voix et les crayons s'étaient libérés. Les professeur-e-s, très discrets/ètes jusque-là, avaient remarqué que dans le nouveau projet, on leur avait même enlevé leur peu de pouvoir au niveau des conseils facultaires. Ceux-ci avaient disparus dans la première mouture du texte. Par la suite, plusieurs amendements dits parlementaires, mais bien ministériels, ont réintroduit des doses de démocratisation.

Si la loi maintenant votée est meilleure que le projet de départ, elle ne satisfait pas à cent pour cent. Les Verts ont demandé des garanties que l'université ne sera pas, un jour, forcée de demander des frais d'inscription trop élevés. Déi Lénk ont motivé leur abstention surtout par la grande emprise que garde le monde de l'économie sur les destinées de l'université. Des critiques qu'a réfutées un « ancien combattant » pour l'université, Alexander Krieps (DP). Il a cité son discours de 2003, où il défendait l'idée d'une université publique et ridiculisait ceux qui parlaient d'un financement à hauteur de 20 pour cent par les frais d'inscription (aujourd'hui on est à six pour cent) - ce qu'il trouvait non seulement irréaliste, mais aussi inacceptable, même en tant que libéral avec des origines anglo-saxonnes.

SHORT NEWS

Maisons de soins : la pression monte

(rg) - Coup d'accélérateur pour la grève dans les maisons de soins. Il s'agit de celles qui occupent encore du personnel embauché sous le statut de la convention collective (CCT) des hôpitaux et qui refusent d'appliquer les améliorations obtenues l'année passée. Ce jeudi, le personnel des deux maisons de soins de Zitha Senior à Luxembourg-Gare et à Pétange, concerné par la CCT applicable dans les hôpitaux, a également arrêté le travail. Ce sont donc maintenant trois maisons qui sont visées par le syndicat OGBL, qui avait appelé à faire grève. Selon des informations données par l'organisation patronale Copas, une solution aurait été évoquée avec les responsables des ministères concernés - le ministère de la Famille qui donne les agréments pour les maisons de soins, celui du Travail, qui vérifie le respect des conditions de travail et l'application des CCT et finalement celui de la Sécurité sociale, le grand financier du système - et serait discutée lors du Conseil de gouvernement du vendredi 15 juin. Tout semble porter à croire que le gouvernement décidera d'allouer une rallonge budgétaire qui permettra aux différents patrons de payer le personnel concerné - quelque 600 personnes sur 11.000 actives dans le secteur - selon la nouvelle CCT. Reste à voir si l'enveloppe sera assez importante pour couvrir, rétroactivement, les frais des maisons qui avaient appliqué volontairement les nouvelles rémunérations, comme les hospices civils de la Ville de Luxembourg.

Grundschule: Bald mehr Lehrkräfte

(tj) - Gestern wurde in der Chamber die Reform des Grundschulgesetzes gestimmt. Diese sieht unter anderem die Verkürzung des Referendariats von drei auf zwei Jahre vor. Des Weiteren werden künftig auch Kandidat*innen zum „Concours“ zugelassen, die erst drei Jahre Erziehungswissenschaften studiert haben. Auch eine Öffnung des Berufsfeldes ist vorgesehen: So können innerhalb der nächsten fünf Jahre auch Absolvent*innen anderer Studiengänge Grundschullehrer*in werden. Mit diesen Änderungen reagiert das Bildungsministerium auf den akuten Lehrkräftemangel im Grundschulwesen. Der Beruf soll wieder attraktiver, der Zugang flexibler und leichter werden. Doch das Gesetzesvorhaben stand von Anfang an unter Beschuss von Seiten der Oppositionsparteien und des SEW/OGBL. So hagelte es auch in der gestrigen Chamberdebatte reichlich Kritik. Durch die Referendariatsverkürzung werde sich die Zahl an neuen Lehrkräften zum kommenden Schuljahresbeginn zwar erhöhen - immerhin dürfen zugleich zwei Jahrgänge zum Concours antreten - doch im Herbst 2019 gebe es dafür wahrscheinlich wieder weniger Kandidat*innen, befürchtete die CSV-Abgeordnete Martine Hansen. Immer wieder wurde beanstandet, dass das Referendariat einer inhaltlichen Überarbeitung bedürfe, eine Verkürzung sei lediglich eine Scheinlösung. Das Gesetz wurde mit 32 Stimmen und 28 Enthaltungen verabschiedet.

„Forum“ zu den Wahlen 2018 ganz in Farbe

(ja) Es ist eine Premiere in der 40-jährigen Geschichte des Magazins: Die Juli-Ausgabe des Forum erscheint komplett in Farbe und mit aufgelockertem Layout. Die Nummer richtet sich eher an ein junges Publikum und wird auch gratis an Jugendclubs und soziale Einrichtungen verteilt. Am Cover sowie im Heft werden junge Politiker*innen und ihre Ideen vorgestellt, der Großteil des Inhalts vermittelt Erstwähler*innen (aber nicht nur ihnen) einen exzellenten Überblick über das politische System Luxemburgs und dessen Fallstricke. Und dies nicht in den Forum-typischen langen Bleiwüsten, sondern in bekömmlichen Häppchen. So vermittelt ein Schaubild der Zentrale für politische Bildung eine Vorstellung vom Zusammenspiel der politischen Akteur*innen im Großherzogtum, und ein Wahl-ABC erklärt die wichtigsten Begriffe. Einige ausführlichere Texte gibt es nichtsdestotrotz, sie beleuchten das Panaschage-System, die Defizite der luxemburgischen Demokratie und die politischen Ereignisse der rot-blau-grünen Dreierkoalition. Tipps, wie man sich politisch auf dem Laufenden hält, werden auch gegeben: Zu unserer großen Freude wird die woxx dort lobend erwähnt.